

Fiche informative sur l'action

Titre de l'action : Atelier-relais de Knutange

Académie : Nancy-Metz

Collège Jean Moulin, rue Jean Moulin 57270 UCKANGE (collège de rattachement)

ZEP : oui

Téléphone : 03.82.84.25.65

Télécopie : 03.82.84.25.65

Mél : atelier-relais@wanadoo.fr

**Adresse du site de l'établissement : Atelier-relais, 2 rue des Patriotes
57240 KNUTANGE**

Coordonnées d'une personne contact : Mme Saumen, Principal du Collège, responsable du dispositif.

Classes concernées : toutes

Disciplines concernées : toutes mais priorité au français, maths, technologie et EPS.

Date de l'écrit : février 2005.

Auteurs : Isabelle Talarico, enseignante et Samuel Klein, coordinateur associatif.

Résumé :

L'atelier relais de Knutange est susceptible d'accueillir des adolescents en difficulté inscrits dans un des collèges du bassin et qui ne relèvent pas des milieux adaptés ou spécialisés.

Nous ciblons particulièrement les élèves en risque de marginalisation scolaire et/ou sociale : des élèves en décrochage scolaire, absentéistes chroniques, avec des difficultés de comportement (manquements graves et répétés au règlement, agressivité...) et des problèmes sociaux ou familiaux.

Mots-clés : rescolarisation, resocialisation

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège ZEP-REP Zone Sensible	Dispositifs Relais Diversification pédagogique Individualisation Partenariat	Comportements de rupture Difficulté scolaire Orientation Rescolarisation Resocialisation	Interdisciplinarité

Ecrit sur l'action

Titre de l'action : Atelier-relais de Knutange

Académie : Nancy-Metz

Nom et adresse de l'établissement : Collège Jean Moulin, 57270 UCKANGE (collège de rattachement)

Atelier-relais, 57240 Knutange

A. Le projet pédagogique de l'atelier relais

I - INTRODUCTION

II – PRESENTATION DE L'ATELIER RELAIS

1. Public concerné par l'action
2. Composition de l'équipe
3. Lieu d'implantation

III – OBJECTIFS

1. Resocialisation
2. Rescolarisation
3. Elaboration d'un projet personnel et/ou professionnel

IV – RELATIONS

1. Avec le collège d'origine
2. Avec la famille
3. Pour un partenariat plus étroit entre le jeune, ses parents et l'école

V – CONCLUSION

I - INTRODUCTION

L'atelier relais, en vertu du droit à l'éducation et à la formation de tous les jeunes quels que soient leurs parcours (article L 111-1 du code de l'éducation), et s'agissant de certains élèves en voie de rupture scolaire propose, un éloignement temporaire et une prise en charge adaptée afin d'impulser une remotivation de l'élève. L'atelier relais est un élément des dispositifs relais, à l'instar des classes relais. Il répond à la nécessité de diversifier les ressources et de faire appel aux compétences des associations complémentaires de l'Education Nationale, il obéit aux règles générales régissant les classes relais.

L'atelier relais est une modalité temporaire de scolarisation obligatoire (en aucun cas une sanction disciplinaire ni une affectation imposée, il ne doit pas non plus être pris pour une récompense à des actes ou des attitudes négatives au collège).

Il s'adresse à des élèves décrocheurs, potentiels ou effectifs, en inappétence scolaire voire en opposition avec l'école.

L'atelier relais s'inscrit dans le cadre de la scolarité et dans une perspective de réinsertion dans le collège d'origine ou vers une formation générale ou professionnelle (en lycée ou en apprentissage), et dans un cadre de relations sociales apaisées et réglées.

La réintégration de l'élève dans la scolarité est considérée comme l'un des éléments de son intégration dans la société.

II – PRESENTATION DE L'ATELIER RELAIS

1 – Public concerné

L'atelier relais accueille des élèves de collège, éventuellement de lycée, qui sont entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire. Les élèves sont issus des collèges du bassin Thionville-Hayange.

Cet atelier peut accueillir jusqu'à 10 élèves par session.

Prise en charge des élèves

- Prise en charge individualisée : en effet, le profil et le niveau scolaire des élèves étant hétérogènes, il est indispensable de prendre chaque adolescent comme une entité, ce qui permet à chacun d'avancer à son rythme, en fonction de ses besoins, en insistant sur ses qualités et en entamant une réflexion sur ses faiblesses.
- Temps scolaire : rencontres indispensables entre l'équipe de l'atelier, l'élève, des représentants de l'équipe éducative du collège d'origine, les parents afin de définir au mieux le projet personnalisé de l'élève, et plus terre à terre, de signer la convention (**Annexe**), document indispensable qui finalise l'inscription de l'élève au dispositif. Cette rencontre avec l'équipe éducative nous permet aussi de nous faire une idée sur l'élève, et de recueillir des éléments sur ses faiblesses mais aussi ses points forts qui seront travaillés et valorisés au sein de l'atelier.
- Rencontres en amont et suivies en aval des périodes de prises en charge à l'atelier relais dans le but de travailler avec l'élève et l'équipe enseignante sur les progrès accomplis par l'élève et les points sur lesquels il doit encore progresser.

Objectifs

- Etre capable de réintégrer "durablement" le collège.
- Avoir des relations sociales apaisées avec les adultes mais aussi avec les autres élèves.
- Etre capable de s'investir dans sa scolarité (avoir le souci de son parcours scolaire, de combler ses lacunes...)

- Avoir quelque peu restauré "son image de soi" par le biais d'un projet personnel, professionnel...

2 – Composition de l'équipe éducative

Trois personnes dont les profils sont différents et complémentaires encadrent les élèves :

- Un professeur des écoles.
- Un coordinateur associatif.
- Un assistant d'éducation.

A cette équipe fixe, vient se greffer ponctuellement un réseau d'intervenants extérieurs qui apportent des compétences spécifiques : animateurs et moniteurs sportifs, conseiller d'orientation psychologue, assistante sociale, psychologue, P.J.J. (protection judiciaire de la jeunesse)...

3 – Lieu d'implantation

Ce dispositif est rattaché au collège Jean Moulin à Uckange. Toutefois, les élèves sont accueillis dans un environnement neutre, l'atelier relais se situant effectivement « hors des murs » du collège, dans une maison à Knutange, 1, rue des Patriotes.

La durée des prises en charge est limitée dans le temps, elle ne peut dépasser quatre semaines renouvelables trois fois au cours de l'année scolaire.

III – OBJECTIFS

Face à des jeunes adolescents démotivés dans leur scolarité, il nous faut trouver des moyens pour les mettre en situation d'accepter les apprentissages.

Il faut redonner à celui qui est en rupture avec l'école, le plaisir d'apprendre, en lui permettant de se construire une image valorisante de lui-même.

Travailler dans un désir de réussite, cela veut dire aussi travailler sur les réussites du jeune (valorisation des acquis) afin qu'il accepte progressivement de dépasser ses blocages.

L'atelier relais permet une pédagogie adaptée et provisoire qui met en œuvre un travail de socialisation avec une remédiation cognitive.

Les élèves de l'atelier relais, en rupture de scolarité ou en risque d'exclusion du collège, présentent des comportements déviants, qu'il s'agisse de violences, d'absentéisme ou de découragement profond face à des difficultés d'apprentissage. Notre travail est de les remotiver pour leur permettre une réinsertion scolaire.

Confrontés à des élèves sans projet, nous nous devons de mettre en place une pédagogie variée, différenciée, et individualisée.

Bien qu'il s'agisse d'un groupe, le travail scolaire est au départ entièrement individualisé. Notre objectif est d'amener au fur et à mesure les élèves vers un travail en groupe.

En effet, ces élèves sont tellement déstructurés, sans limite sociale, qu'il nous faut passer par cette phase d'individualisation. Elle permet ainsi une reprise de confiance en soi pour pouvoir par la suite aborder la notion du collectif.

La volonté de réintégrer l'élève dans son groupe classe d'origine est de ce fait bien sûr omniprésente.

L'objectif principal de l'atelier relais est de donner à ces jeunes, s'excluant du système scolaire, la possibilité de renouer avec les normes pour repartir avec des bases solides vers une scolarité dynamique et positive.

Ainsi donc, l'essentiel de la pédagogie passe par :

- La réconciliation de l'élève avec lui-même,
- L'installation d'un climat de confiance entre le jeune et l'enseignant, le jeune et l'équipe éducative,
- La découverte ou la redécouverte du plaisir d'apprendre.

Nous axons notre action autour de trois objectifs liés et indissociables

- **Resocialisation,**
- **Rescolarisation,**
- **Elaboration d'un projet personnel et ou professionnel.**

1 – Resocialisation

Nous cherchons toujours à considérer l'élève dans sa globalité, en dépassant les apparences. Les relations doivent être fondées sur le respect, quels que soient le passé et le présent du jeune. C'est bien à l'individu que l'on s'adresse. Nous accordons une part importante à l'écoute et à la médiation permettant de faire circuler la parole, d'exprimer les souffrances et de réguler les relations.

Pour vivre en harmonie avec les autres, il nous semble essentiel que l'élève soit en harmonie avec lui-même. La mise en valeur des actions individuelles, la valorisation des réussites, même des tout petits pas, l'accent mis sur le repérage de compétences extrascolaires, le travail sur les qualités des personnes peuvent permettre une amélioration de l'image que les élèves ont d'eux-mêmes.

Le fait de pouvoir accepter son image, surtout dans le regard de l'autre, constitue la première étape de la construction.

La resocialisation passe aussi par une connaissance du monde dans lequel l'élève évolue : découvrir ou redécouvrir son quartier, sa ville, envisager les possibilités qu'il/elle propose (associations, club de prévention, MJC, administrations...).

Dans cette optique, un travail sur les institutions (locales, régionales, nationales) nous semble important. De celui-ci, découlera un rappel à la loi, aux droits et aux devoirs de chacun.

Le retour dans la classe d'origine est aussi un facteur essentiel à la resocialisation de l'élève. Une restitution du travail réalisé durant l'atelier relais doit être envisagée dès le début de celui-ci, afin de valoriser et non de marginaliser auprès des autres élèves le passage dans le dispositif relais.

2 – Rescolarisation

Il nous semble important de faire en sorte que d'emblée les élèves soient en réussite dans les disciplines scolaires, d'où la présentation des travaux à leur niveau, réalisables avec un effort.

Nous mettons en place des apprentissages recourant à des situations problèmes qui leur permettent de mobiliser leurs connaissances, savoir-faire et autres compétences, afin d'éveiller chez eux l'appétit d'apprendre et le plaisir de faire.

Le plus souvent, nous utilisons la pédagogie du détour. Nous cherchons à « chasser les démons » des élèves : peurs, blocages, difficultés cognitives, face à leur « métier d'élève » qui est d'apprendre et de réussir.

Il n'est pas question de présenter quelque chose de trop facile, ce qui renverrait à de l'enfantin et donc peu crédible, mais bien à du « réalisable ».

C'est donc avec un guidage fort et une individualisation des apprentissages, permis par le petit nombre, que nous réconcilions peu à peu les élèves avec le « faire ».

Il faut redonner à chacun des méthodes de travail et de recherche, qu'il réinvestira au collège. Il est certain que le succès de l'atelier relais passe par une réintégration réussie de l'élève. Aussi, il faut envisager la phase de retour avec prudence et méthode d'où une collaboration forte avec le collège d'origine

3 – Elaboration d'un projet personnel

Un atelier de construction d'un projet personnel et/ou professionnel est mis en place. Cet atelier permet à l'élève de mettre des mots sur le déroulement de sa scolarité, sur les difficultés et les succès qui l'ont jalonnée, pour lui permettre de porter un regard critique sur son parcours, afin de l'aider à prendre conscience de ses capacités et les valoriser.

Il faut conduire l'élève à réfléchir à son projet personnel, sur sa pertinence, lui permettre l'ouverture sur un autre possible, mettre un lien avec l'avenir pour, par exemple, réussir sa « réinsertion ».

Puis souligner avec lui ce qui est un frein à son projet dans son comportement, pour que parallèlement il définisse une ligne de conduite qui puisse faciliter l'atteinte de ses objectifs.

Le projet de l'élève est retranscrit sur un document dont l'élève choisit la forme et le support (Cd-rom, bande dessinée, document vidéo). Il le garde pour lui, tandis que ses parents et son collègue d'origine sont destinataires d'un document écrit.

IV – RELATIONS

1 – Avec le collègue d'origine

Renouer le contact entre l'élève et son établissement d'origine nous semble primordial.

Les différents projets pédagogiques sur lesquels le jeune travaille peuvent lui donner l'occasion de garder le lien avec sa classe dans son collège d'origine (courrier/Internet/téléphone/contact direct).

Durant la session, l'élève et l'équipe des ateliers sont amenés à rencontrer les professeurs. Ils discutent de l'évolution de l'élève et des modalités de transfert de ses activités pédagogiques au sein de sa classe d'origine.

Afin de renforcer les liens avec l'établissement d'origine, nous proposons « le forum » :

Objectifs

Dans le cadre du retour au collège des élèves ayant participé à un atelier-relais, le suivi de chaque élève au sein de sa classe reste une prérogative de l'équipe du dispositif, et ce dans l'objectif de suivre ses évolutions et ses progrès. Pour se faire, nous proposons au référent de l'élève dans le collège d'origine, d'organiser une fois tous les quinze jours (plus si nécessaire), un forum qui permettra à l'élève, à ses enseignants volontaires et à l'équipe de l'atelier-relais, de faire un bilan des jours écoulés et de pointer les difficultés sur lesquelles l'élève devra travailler, mais aussi (et surtout) de souligner les améliorations de celui-ci.

Déroulement

Durant une demi-heure, le référent et les professeurs disponibles et volontaires se réunissent en présence de l'élève et de l'équipe de l'atelier-relais. Le forum est animé par un des membres de l'équipe de l'atelier qui donne la parole à l'élève et aux enseignants. Pour aller à l'essentiel, les professeurs volontaires doivent remplir un formulaire, cela dans un souci d'efficacité. Ces outils ont pour seul et unique objectif d'aider l'élève à mieux envisager sa réintégration au sein de sa classe et de mieux appréhender son métier d'élève. Le forum n'est en aucun cas un lieu de régulation. C'est un endroit de paroles, où chacun (adulte/élève) a le droit de s'exprimer et d'être entendu à partir du moment où elles sont dites dans le respect de l'autre.

Nous espérons ainsi renouer le dialogue parfois rompu entre l'élève et les enseignants et permettre à

L'équipe de l'atelier est là, non pas en donneuse de leçon, mais simplement pour faire le relais entre l'élève et l'équipe éducative de celui-ci.

Engagement du référent envers l'atelier relais

*Je soussigné(e), professeur de
référent de l'élève, m'engage à suivre l'évolution de celui-ci
durant la période de l'atelier-relais. Je m'engage aussi à participer au bilan
bihebdomadaire de l'élève et de transmettre les informations récoltées auprès du reste
de l'équipe éducative. De plus, je m'engage à récolter auprès de mes collègues, les
leçons et exercices susceptibles d'être utilisés par l'équipe de l'atelier-relais.
J'aiderai l'équipe de l'atelier*

collectivités territoriales et locales (Conseil Général, Communauté d'agglomérations du Val de Fensch, Contrat de ville de l'agglomération thionvilloise).

Nous ajoutons à cela les familles que nous n'oublions pas : elles doivent avoir un rôle important.

B. La mise en œuvre du projet pédagogique de l'atelier relais depuis septembre 2003

Le public

Nous avons eu besoin d'une année pour affiner le profil du public à accueillir en atelier-relais. En effet, lors de l'année 2003/2004, première année de fonctionnement de notre atelier, les problématiques des élèves accueillis étaient disparates et peut-être en inadéquation avec les objectifs de l'atelier. Plusieurs explications à cela. Tout d'abord notre inexpérience. N'oublions pas, que nous sommes toujours à ce jour le seul atelier-relais de Moselle et nous avons donc, dans un premier temps accepté tous les dossiers qui étaient présentés afin de démarrer et de pouvoir acquérir de l'expérience. C'est pourquoi, nous avons accueilli dans un premier temps, des élèves qui ne rentraient pas du tout dans les objectifs de notre projet pédagogique. Un exemple flagrant : nous avons accepté un élève qui était scolarisé « fictivement » dans un établissement mais qui n'y mettait jamais les pieds. Rappelons pour mémoire, qu'un des objectifs de l'atelier-relais c'est de réinscrire durablement un élève dans son établissement d'origine. Nous avons aussi accueilli des élèves dont les troubles du comportement ne relevaient pas de l'Education Nationale, mais plus du psychiatrique.

Pour ces élèves là, nous étions démunis, et n'avons à aucun moment pu leur venir en aide dans le cadre de notre dispositif. La seule chose positive de leur passage à l'atelier, c'est que durant les moments passés dans la structure, ils n'étaient pas livrés à eux mêmes ni à errer dans les rues. Mais il est clair, et le suivi de ces élèves nous l'a prouvé, que l'atelier-relais ne les a en rien aidés d'un point de vue scolaire ou en terme de projet professionnel. De ce point de vue, notre recrutement sur cette première année fut désastreux.

Cette année 2004/2005, même si lors de la première session en octobre 2004 nous pensions avoir mieux ciblé le public, nous sommes rapidement retombés dans nos travers en accueillant des élèves ne correspondant en aucun cas au profil de l'atelier-relais

Effectivement, sur les quatre élèves accueillis lors de la première session, trois répondaient parfaitement au profil recherché : trouble régulier du comportement en classe, inappétence scolaire. Pour ces élèves, la rupture avec un enseignement classique et le réapprentissage de règles essentielles de savoir vivre en collectivité et au sein d'une classe avec les exigences que cela impose fut bénéfique durant les quatre semaines passées à l'atelier. Il est évident, que les résultats constatés à l'atelier-relais ne seront pas immédiatement visibles lors du retour au collège, mais nous sommes persuadés, que même à une infime échelle, des changements seront perceptibles dans leur comportement.

Malheureusement, nous sommes amenés à modérer notre enthousiasme. En effet, lors des trois sessions suivantes, force est de constater que nous sommes retombés dans les travers de la première année, en accueillant des élèves hors cadre, avec pour seul objectif pédagogique : qu'ils trouvent un endroit où ils se sentent bien. Nous savions sans faire preuve de pessimisme ou de défaitisme que pour ces élèves, l'atelier-relais n'était pas une solution et que nous ne pouvions répondre à leurs problématiques qui dépassaient nos compétences de par leur aspect psychologique voire psychiatrique.

Notre partenariat avec le CMPP (Centre Médico Psychologique Pédagogique)

Lors de nos premiers mois de fonctionnement, fin 2003, nous nous sommes rapidement trouvés démunis face au public que nous accueillions. En effet, face aux graves problèmes psychologiques, voire psychiatriques des adolescents que nous avons face à nous, un sentiment d'impuissance, de manque de solutions pour venir en aide à ces élèves s'imposa à nous. Nous fîmes rapidement le constat que nous n'étions pas formés pour affronter ce genre de difficultés. Difficile pour nous de trouver une solution extérieure, des conseils auprès de collègues d'autres dispositifs-relais, leurs structures n'ayant jamais connu de cas similaires. Face à des situations de plus en plus délicates, nous avons rapidement décidé de nous orienter vers des professionnels. Nous nous sommes donc dirigés vers le CMPP de Metz qui fut intéressé par le projet. Après un entretien avec les trois psychologues pressenties pour suivre notre atelier, nous avons convenu de deux moments à mettre en place :

- Un groupe de parole pour les élèves ayant pour objectifs d'entamer avec le groupe d'adolescents une réflexion sur leur comportement en collectivité, et pour travailler sur l'image de soi.
- Un groupe d'analyse de pratique pour les adultes avec une troisième psychologue. Ce groupe a pour objectif de nous permettre de verbaliser nos difficultés, afin d'entamer une réflexion avec le regard d'une professionnelle, de réfléchir à nos pratiques afin d'optimiser celles-ci face aux diverses situations que nous rencontrons.

Il est encore un peu tôt pour tirer un bilan du groupe de parole des élèves, à cause d'une fréquence trop espacée, nous y décelons un intérêt pour les élèves qui profitent de ces séances pour verbaliser et concevoir une autre image du métier de psychologue. Ce pas franchi leur permettra peut-être de suivre eux-mêmes une thérapie pour l'instant impossible vue leur vision négative des psychologues.

Par contre, il est indéniable que l'analyse de pratique est essentielle pour nous. Elle nous permet de mettre en place des outils de travail en équipe, de relativiser notre sentiment d'échec. Le regard extérieur de la thérapeute nous permet de prendre du recul, et de solutionner nombre des problèmes rencontrés à l'atelier. Ces entretiens nous semblent devenus indispensables et c'est toujours avec des questions plein la tête que nous nous rendons à Metz au CMPP.

Les relations entre l'atelier relais et les établissements d'origine

Là aussi, nous avons tout à apprendre, à découvrir et à inventer. Il nous semblait évident que le lien entre l'équipe de l'atelier relais et l'équipe pédagogique de l'établissement d'origine des élèves accueillis, était primordial. Les textes officiels régissant les ateliers-relais insistent aussi sur ce point et imposent même à l'équipe pédagogique de désigner un professeur référent chargé du suivi de l'élève durant la période où celui-ci est à l'atelier. Le professeur référent a aussi pour mission de transmettre les informations à ses collègues **et d'être le lien entre les différents partenaires.**

Dans la pratique, nous nous sommes rapidement rendu compte que ce lien était très difficile à mettre en place avec les professeurs et ce, malgré notre insistance.

A cela, plusieurs explications.

La première, certainement la méconnaissance des enseignants sur ce dispositif. Nouveau aussi pour eux, ils n'ont certainement pas saisi la finalité de l'atelier-relais qui est, rappelons-le, un retour durable de l'élève dans son établissement d'origine.

Ce manque d'information, nous l'avons comblé lors de la rentrée 2004-2005 en faisant le tour des établissements de notre zone de recrutement afin de rencontrer les chefs d'établissement et de distribuer à l'attention des enseignants une plaquette explicative sur ce dispositif.

Une autre explication devant le désintérêt des équipes enseignantes concernées vient certainement du fait qu'elles sont soulagées de se débarrasser d'un élève difficile. Si nous comprenons le désarroi des collègues qui doivent enseigner à une classe de 30 élèves avec dans ses rangs un élève (entre autre) perturbateur, insolent voire violent, nous ne pouvons que regretter certains propos et attitudes de rejet envers les élèves lors de leur retour au collège.

Là, nous sommes plus que démunis et nous n'avons pas le pouvoir de faire changer les mentalités, les a priori et le regard de rejet que posent certains enseignants sur ces élèves difficiles.

Pour cette rentrée scolaire, nous avons tout de même tenté de mettre en place des outils afin d'améliorer ce lien (cf. le « forum »).

Une situation problématique concrète

Il est difficile pour nous de choisir une situation, tant nous avons, durant la première année, été confrontés à des situations bien loin de toutes celles que nous pouvions imaginer en atelier-relais. Nous sommes passés de l'adolescente mythomane, à un élève violent, de fugue en tentative de suicide. Il est évident que nous ne nous attendions pas à cela et que pour certaines de ces situations voire la quasi-totalité, l'aide de professionnel nous fut indispensable (cf : le partenariat avec le CMPP).

Nous développerons donc ici, une expérience pour laquelle nous étions préparés et qui ne nous a pas pris au dépourvu malgré sa violence, son intensité et sa soudaineté.

Lors du premier atelier, la dernière semaine de celui-ci, une violente bagarre éclata entre deux élèves. Contexte de la situation : à cet atelier, nous accueillions quatre élèves (3 garçons et 1 fille). Un élève, appelons le X, exclu de tous les établissements qu'il a fréquentés pour cause de violence répétée, sous le coup d'un conseil départemental de discipline par peur de représailles dans son établissement. Un autre élève (Y) souffrant de graves problèmes psychiatriques, sortant d'un établissement spécialisé dans ces troubles et sujet à un traitement lourd afin de maîtriser ses pulsions destructrices. Le dernier garçon (Z) étant quant à lui à l'atelier principalement pour des problèmes d'absentéisme. La seule fille (J) elle aussi souffrant de forts troubles psychologiques.

Lors d'une pause, les élèves se retrouvèrent tous les quatre à l'étage dans la salle de repos à écouter de la musique sous la surveillance de l'aide-éducateur. L'enseignante et le coordinateur se trouvant au rez-de-chaussée dans le bureau. L'ambiance semblait bon enfant et rien ne laissait présager ce qui allait suivre.

Subitement, sans que nous sachions encore aujourd'hui réellement pourquoi X et Y s'agressèrent physiquement dans un déchaînement de violence d'une rare intensité. Les coups de poings et de pieds se mirent à pleuvoir de tous côtés, les adolescents continuant à se battre dans les escaliers au risque de chuter sous les yeux médusés de l'aide-éducateur paralysé par tant de violence.

L'enseignante et le coordinateur alertés par les cris intervinrent rapidement essayant tant bien que mal de séparer les deux protagonistes qui malgré tout continuaient à se jeter l'un sur l'autre. Ce n'est qu'en risquant eux mêmes de recevoir des coups qu'ils réussirent à maîtriser les élèves. Ils réussirent à en mettre un dans le bureau (X), toujours furieux, donnant des coups de poings dans les murs et menaçant de mort Y, lui incapable de se raisonner et menaçant physiquement quiconque s'approcherait de lui.

Parallèlement ils durent gérer une crise de J choquée par la violence de la situation. Elle fut prise d'une crise d'angoisse et de larmes, prostrée dans la salle de bain en hurlant et en se tapant la tête au sol. Connaissant les tendances à l'automutilation de cette élève, elle fut prise en charge par l'assistant d'éducation.

Après avoir restauré un certain calme, il fallut gérer rapidement l'après crise. Face aux attitudes diamétralement opposées des élèves, des stratégies différentes furent adoptées. X, s'étant calmé dans le bureau, se sentait près à discuter avec Y et les adultes. Y quant à lui refusa clairement toute discussion, restant menaçant ce qui fit prendre la décision d'appeler immédiatement son foyer afin

que les éducateurs viennent le récupérer et ce dans un souci de préserver la sécurité physique des personnes présentes.

Cette décision fut prise devant le mutisme de Y tout en lui expliquant bien qu'une discussion interviendrait forcément à un moment ou un autre. Dans le même temps, la famille de X fut convoquée dans la journée afin de décider d'une sanction inévitable face à la gravité de l'événement. Il y eut aussi le souci d'expliquer à tout le groupe le pourquoi de l'exclusion immédiate de l'un et non de l'autre.

A l'arrivée d'un de ses éducateurs une tentative de réflexion sur les événements fut entreprise avec Y, mais son état d'énerverment rendit la chose impossible. Cette discussion eut lieu avec X et sa famille en fin de journée. Entre temps, Mme Saumen, Principale du collège d'Uckange et responsable de la structure fut avertie afin de décider de la sanction à envisager. La décision d'exclure une journée les deux élèves fut prise. A leur retour, une réflexion sur leurs comportements fut entamée et une pédagogie de contrat fut mise en place afin d'éviter que cela se reproduise à l'atelier comme dans leur collège.

Durant toute l'année, nous n'avons plus eu à gérer ce genre de situation, même si souvent, nous fûmes à la limite. Effectivement, les tensions dans le groupe étaient toujours présentes, mais la douloureuse expérience de l'altercation permit de mieux gérer les tensions naissantes. Tout d'abord, les moments de pauses furent mieux gérés, le travail en équipe renforcé et la communication permanente entre les différents membres de l'équipe où chacun, avec ses compétences et ses expériences, apportait sa pierre à l'édifice. De plus, il semble que la manière dont la première grosse altercation fut gérée ait permis de montrer au groupe la cohérence de l'équipe et la non acceptation de ce genre de comportement.

N'oublions pas non plus nos rendez-vous au CMMP qui nous ont ouvert des horizons et permis de mieux envisager ce genre d'évènements.

L'après atelier relais

Encore une fois, et au risque de nous répéter, il nous est très difficile de faire un bilan d'un « après atelier » pour les élèves accueillis la première année. En effet, la lourdeur des cas fait que les statistiques reflètent effectivement les problématiques de nos élèves. Un élève a passé quasiment l'année en hôpital psychiatrique dans l'attente d'une admission dans un centre spécialisé en Belgique. Deux sont au DAIP (Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle), un a été admis en Institut de Rééducation, deux sont retournés dans un cycle scolaire normal où ils posent à nouveau de nombreux problèmes de comportement. Tout cela ne peut donc refléter le travail effectué à l'atelier-relais.

Le bilan des retours de cette deuxième année est encore mitigé. Malgré une évolution certaine de leur comportement à l'atelier-relais en acceptant des règles, des contraintes et des consignes, le transfert au collège n'est pas encore satisfaisant. Les exclusions à leur retour en classe sont encore nombreuses et fréquentes. D'un point de vue scolaire, les élèves sont entrés en situation de travail alors qu'ils refusaient toutes contraintes dans leur classe d'origine. Bien qu'en quatre semaines, nous ne pouvons en aucun cas faire de miracle, nous ne détenons pas la baguette magique, le travail fourni n'est que du bonus pour eux.

Autre point positif de cet atelier : le travail sur leur projet professionnel. De nombreux élèves accueillis cette année se destinent à un apprentissage et l'atelier leur a permis d'affiner leur orientation professionnelle.

Isabelle Talarico, enseignante
Samuel Klein, coordinateur associatif
Juin 2005